**Séminaire des 06 et 07/12/2017, IFSTTAR Marne la Vallée**

# ATELIER

# Patrimoine/Immobilier/Sécurité

# Contexte

FUTURE représente une force de recherche de 1200 chercheurs et enseignants-chercheurs au sein de 34 laboratoires dont 22 en cotutelle (CNRS, Inra, CEREMA, Cirad, UPEC et autres partenaires externes). Il compte 17 000 étudiants dont 720 doctorants.

Site principal d’implantation des établissements du consortium, la Cité Descartes concentre une forte densité d’acteurs académiques et socio-économiques œuvrant pour la « ville de demain ». Labellisé « Cluster de la Ville Durable » dans le cadre du Grand Paris, le site a également vu émerger l’un des deux pôles scientifiques et technologiques sur la ville du ministère en charge de l’environnement. A ce jour, près de 25% de la recherche française sur le thème de la ville est opérée à la Cité Descartes.

Le campus se caractérise aussi comme lieu de démonstration pour la Ville de Demain par la construction de bâtiments novateurs tels l’Espace Bienvenüe ou le Coriolis, et par la présence de projets de démonstrateurs plus globaux tel que le Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable, Descartes 21.

L’EIVP, localisée dans le quartier parisien de Belleville, sera, une fois le Grand Paris Express réalisé, à quelques stations du campus de la Cité Descartes.

L’objectif de FUTURE est de produire des connaissances et porter des idées novatrices à l’échelle internationale, proposer des outils, des méthodes, des produits et services innovants pour répondre aux enjeux de la ville inclusive et durable.

Pour l’atteindre, le projet s’appuie sur un ensemble unique de compétences, de programmes, de formations, d’équipements et d’équipes de recherche dont la qualité et l’excellence sont déjà reconnues sur le thème de la ville de demain.

L’ensemble immobilier se trouve donc en grande majorité au sein de la Cité Descartes même si l’IFSTTAR est présent en province dans cinq autres villes. Cet organisme a en charge, au niveau national, 35 bâtiments.

En 2016, une circulaire du Premier Ministre a demandé à chaque service de l’Etat et à ses opérateurs, de produire un nouveau schéma pluri-annuel de stratégie immobilière (SPSI) et la Direction de l’Immobilier de l’Etat (D.I.E) a mis à disposition une nouvelle application facilitant le recueil et la gestion des données, le portail immobilier de l’Etat.

Tous les opérateurs sont en cours de rédaction de leur diagnostic et de leur stratégie pour les cinq prochaines années.

Enfin, la situation globale de l’actualité nous assure le maintien de vigie-pirate pendant quelques années. Ce constat doit être intégré à la réflexion globale sur l’immobilier.

## Application au cadre de l’I-SITE et de l’Université Cible

Le projet de fusion est l’occasion pour chaque organisme de finaliser sa stratégie immobilière à cinq ans et de la confronter aux autres partenaires.

La multiplicité des tutelles et des natures d’occupation de tous les bâtiments sont des facteurs spécifiques qui doivent être analysés finement avant toute décision commune. De plus, certains bâtiments sont occupés partiellement par des organismes qui ne sont pas dans le projet de l’Université Cible.

La nature des budgets de maintenance et d’entretien ainsi que le niveau d’engagement de chaque établissement pour ce sujet sont disparates.

Comme base de départ, il est proposé d’aborder les points suivants :

* Partage d’informations sur le parc immobilier de chaque établissement ;
* Partage d’informations sur l’organisation de la gestion du patrimoine immobilier, y compris les efforts financiers ;
* Politique de sûreté des bâtiments par chaque organisme ;

## Pistes d’objectifs possibles à atteindre en commun

* Créer les conditions d’un partage des connaissances et des pratiques entre établissements ;
* Faire un focus sur l’entretien et la maintenance en intégrant un état des lieux des compétences existantes dans les établissements ;
* Faire émerger les compétences dont l’université cible pourrait se doter pour accompagner les établissements (économiste, urbaniste, thermicien, architecte,…) ;
* Mettre au point un programme de formation ;
* Elaborer des indicateurs spécifiques à l’Université Cible sur la base des données du portail immobilier de l’Etat ;

***Rédacteurs : Philippe DEMANGE (UPEM) et Philippe AVRIL (IFSTTAR)***